



Pour des raisons professionnelles indépendantes de sa volonté, notre accompagnatrice au piano ne peut se libérer le mardi 23 janvier.

Nous sommes désolés mais nous nous voyons contraints d'annuler le concert prévu à cette date.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser et nous vous donnons rendez- vous au mois de juin pour notre concert d'été.

Les mots pour le dire